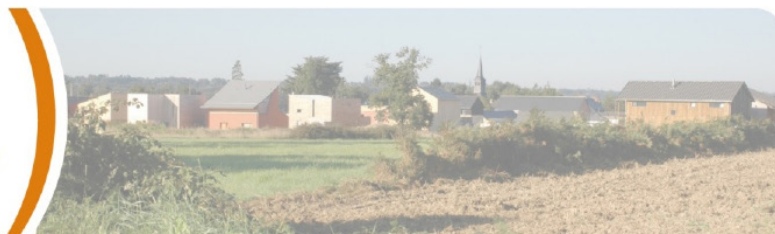


Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkêrel
evit an diorren padus



► Saint-Martin-des-Champs (29)

Une maison d'assistantes maternelles inclusive « Terre de mômes » pour douze nourrissons

La commune a répondu favorablement à une recherche de locaux pour créer une MAM inclusive pouvant accueillir des enfants porteurs de handicap. Les trois jeunes porteuses de projet souhaitent que l'inclusion soit intégrée dans les projets sociétaux dès le plus jeune âge.

Saint-Martin-des-Champs, 4 870 habitants, est une commune limitrophe de Morlaix avec laquelle elle « partage » le quartier de la gare en pleine rénovation urbaine depuis quelques années. La municipalité s'est beaucoup engagée sur l'accueil d'une mixité de populations et les services qui vont avec : équipements, commerces, logements, etc. Aussi, elle a rénové un bâtiment pour accueillir une maison d'assistantes maternelles pouvant recevoir des enfants en situation de handicap.

➤ La commune saisit une opportunité

Dans le cadre de son projet de rénovation urbaine du quartier de la gare sur les rails depuis 2017, la commune a déjà contracté un projet de rénovation de l'ancienne école dans l'îlot de « Gallouédéc » pour y accueillir huit personnes âgées dans un logement participatif et partagé*. Y était prévu et à l'étude la rénovation du rez-de-chaussée pour y installer un tiers lieu culturel, mais le projet a été abandonné par l'association qui devait s'y installer.

En 2023, lisant dans la presse un appel de trois jeunes assistantes maternelles cherchant un lieu où s'installer sur le territoire : « on a répondu banco : il y a des concours de circonstance et parfois on gagne le concours ! » s'amuse Marc Rousic, adjoint. Les élus et les services municipaux ont rencontré les jeunes femmes pour évaluer avec elles la faisabilité d'une



La MAM «inclusive» jouxtant les logements «partagés» fraîchement inaugurés

telle installation dans le bâtiment en question. La commune et les professionnelles s'entendent alors sur la création d'une maison d'assistantes maternelles baptisée « Terre de mômes », qui pourra accueillir douze enfants, de 3 mois à 6 ans. Sur les 12 places d'accueil que comptera la structure, quatre seront attribuées à des enfants avec des besoins spécifiques, avec ou sans handicap visible, tels les troubles autistiques, les maladies ou certaines déficiences (...) et au moins quatre autres à des enfants de familles résidant sur la commune.

➤ Maîtrise d'œuvre

Le cabinet d'architecture d'Alain Le Scour qui avait déjà travaillé sur le projet abandonné et celui du logement pour personnes âgées*, a été missionné pour assurer la maîtrise

d'œuvre. « Pour nous, il s'agit d'un seul projet avec deux maîtrises d'ouvrage : la mairie, très engagée, pour l'une et le bailleur social Finistère Habitat pour l'autre avec qui on a bien travaillé même si leurs méthodes de travail et modèles économiques et constructifs ne correspondent pas toujours aux nôtres », explique Alain Le Scour. « La mairie a été hyper réactive et ce projet s'est déroulé très rapidement et efficacement ; en cinq mois, on a monté le projet et déposé le permis » précise-t-il.

➤ Conception du projet

Les porteuses du projet ont été associées : elles ont pu, en concertation avec les élus, les services municipaux et l'architecte, exposer leurs besoins. La Protection maternelle et infantile (PMI) et la CAF (caisse d'allocations

familiales) ont également été impliquées.

➤ Choix constructifs

Le bâtiment de 160 m² auxquels vient s'ajouter un préau abrité et un jardin clos de 60 m² accueille au rez-de-chaussée un lieu de vie, un espace de jeux libres et un espace annexe pour d'autres activités tel l'éveil des sens. Trois chambres complétées d'un « coin calme » viennent composer l'étage accessible par un ascenseur partagé avec l'habitat partagé*. « Nous avons rencontré les femmes de l'habitat partagé* qui sont ravies à l'idée de voisiner avec des enfants et sont prêtes à créer du lien : pourquoi pas en leur racontant des histoires, en travaillant un carré de potager ou tout autre moment convivial ! » se réjouit une des trois assistantes maternelles.

L'équipe de maîtrise d'œuvre était contrainte de respecter le cahier des charges du bailleur pour les logements partagés* et celui de la commune, plus encline à l'usage de matériaux biosourcés pour la partie MAM. Le bois a ainsi été largement utilisé : pour la charpente (retravaillée pour pouvoir être aménagée en salles de repos), les doublages intérieurs et l'isolation en laine de

“ Les choses se sont déroulées rapidement et sans encombre avec les trois assistantes maternelles, porteuses de ce projet, qui nous parlé dès le départ ”



Marc Rousic
adjoint

bois. Les revêtements au sol sont en linoléum et une ventilation à double flux est mise en route. Une seule chaufferie pour tous les bâtiments (avec des sous-compteurs individuels) est raccordée au réseau de gaz de ville et les menuiseries ont toutes été remplacées par du double vitrage et aluminium. « On a tenté d'être vertueux au maximum dans les choix constructifs et de matériaux même si on n'a pas pu l'être totalement au vu du cahier des charges qu'on devait respecter » explique Alain Le Scour.

« On a gardé l'esprit du projet global de rénovation du quartier de la gare dans laquelle s'inscrit ce projet de MAM et de logements* qui vise à préserver ses maisons en schistes, murets en pierre et fonds de jardin ; l'îlot Gallouédec a même



La MAM «Terre de mômes»

gardé sa vocation liée aux enfants en passant d'une école autrefois à une MAM aujourd'hui ! » note Alain le Scour, architecte.

➤ Le fonctionnement

La commune a pris en charge l'aménagement global du bâtiment qui est loué aux assistantes maternelles par le biais d'un bail professionnel d'une durée minimale de six ans.

Elles ont fourni le mobilier pour lequel elles ont fait appel à un financement participatif et obtenu une aide de la MSA.

➤ Budget : 625 K€ HT*

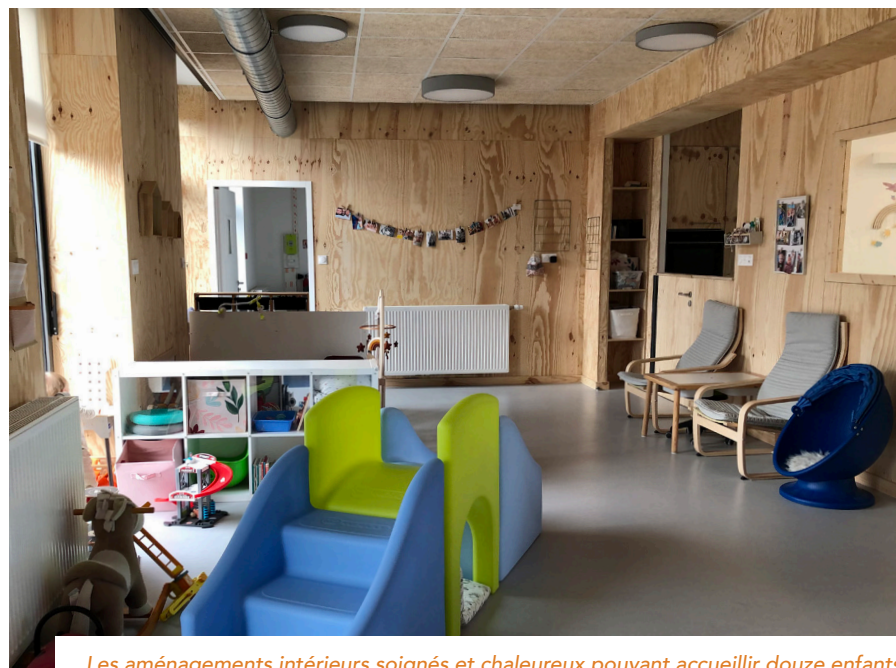
- Étude et MOE.....86 K€
- Démolition et travaux...539 K€

Subventions : 67 %

- État / DETR100 K€
- Morlaix communauté98 K€
- MSA79 K€
- Dépt 29 (pacte 2030)70 K€
- CAF68 K€
- Commune210 K€

* comprenant équmt partagés/MAM (ascenseur, chaufferie, espaces communs)

Le permis de construire a été déposé en mars 2024, suivi des travaux. La MAM est mise en service en janvier 2025 et inauguré officiellement en avril. ■



Les aménagements intérieurs soignés et chaleureux pouvant accueillir douze enfants

CONTACTS

Marc Rousic, adjoint - marc.rousic@gmail.com

Terres des mômes - mam.terredemomes@gmail.com

BRUDED bénéficie du soutien technique et financier de :



Fiche expérience • avril 2025

